

17.12.2007 - 11:00 Uhr

hotelleriesuisse dit oui à la réforme de l'imposition des PME et non à l'initiative contre le bruit des avions de combat à réaction

Berne (ots) -

L'association des entrepreneurs de l'hôtellerie suisse s'engage avec véhémence pour un "oui" à la réforme de l'imposition des PME et recommande de rejeter l'initiative contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques. Les deux projets seront soumis au peuple le 24 février 2008.

Dans l'intérêt du tourisme et de l'hôtellerie - une branche typique des PME -, hotelleriesuisse appelle la population à se prononcer en faveur de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises lors du scrutin fédéral du 24 février 2008. Avec ce "oui" franc à la réforme de l'imposition des PME, l'association se rallie à la majorité du Conseil fédéral et du Parlement. La deuxième réforme de l'imposition des entreprises supprime des contraintes inutiles du régime fiscal suisse et correspond à la politique budgétaire et fiscale propice à la croissance, requise dans les lignes directrices de la politique économique et touristique d'hotelleriesuisse*. Elle renforce les 300'000 PME de Suisse en supprimant les obstacles fiscaux en matière de succession ou de restructuration et en veillant à l'allègement administratif et fiscal des entreprises. Grâce à la modération de la double imposition économique, elle constitue en outre un programme stimulant pour la croissance durable à la base de l'économie.

Non à l'initiative populaire "Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques"

L'initiative veut interdire les exercices militaires impliquant des avions de combat à réaction dans les zones touristiques en temps de paix. hotelleriesuisse comprend tout à fait la volonté de protéger les destinations touristiques des nuisances sonores. En cas d'approbation de cette initiative, l'armée de l'air ne pourrait toutefois plus exécuter son mandat constitutionnel. Il ne peut exister de solution valable à l'échelle de la Suisse à ce conflit d'intérêts complexe entre les régions concernées et l'armée. hotelleriesuisse rejette donc le projet et recommande à ses auteurs d'ouvrir le dialogue avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) en vue de trouver une solution acceptable pour les deux parties.

* Vous pouvez télécharger les lignes directrices de la politique économique et touristique d'hotelleriesuisse sur www.hotelleriesuisse.ch (rubrique Politique).

Contact:

Nora Fehr
responsable Communication, image et branding
Tél.: +41/31/370'42'80
Mobile: +41/79/310'48'32
E-mail: nora.fehr@hotelleriesuisse.ch

